CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28038** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2028**

ÉDITÉ LE 10/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : BADOUT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2002

Capital : 100 000

42 CHEMIN DU GROSSAND
69126 BRINDAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 972501746

Siret : 972 501 746 00036

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 8000558

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.180044

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.180044

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 04 78 45 14 80 **Fax :** 04 78 45 01 41

Portable : 06 60 99 67 82

Responsabilité légale :
MURAT FINANCE (529 104 275) / MURAT STEPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.badout-btp.fr

E-mail : compta@badoutbtp.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 656 506 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	16	08/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/11/2026 10:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.